

## DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, 25 novembre 1870.

MONSIEUR,—Relativement à la lettre du colonel Hamilton, du 18 de ce mois, et par vous D.—1805—8806. renvoyée à ce département le 23, l'honorable ministre de la milice m'a chargé de vous prier de vouloir bien transmettre à l'honorable ministre de la guerre les remerciements du gouvernement canadien, pour les renseignements que renferme sa lettre du 57—Canada—386. 28 du mois dernier.

J'ai, etc.,

GEO. FUTVOYE,

Député du Ministre de la Milice et de la Défense.

Lt.-Col., McNeill, C. V.,

Secrétaire Militaire du Gouverneur-Général.

## DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, 25 novembre 1870.

Vu le rapport de l'adjudant-général de la milice, le soussigné recommande respectueusement, qu'en vertu de l'autorité de la 25e section du 40ème chapitre Victoria : "Acte concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada," que *lundi*, le 9 janvier prochain, soit le jour fixé pour commencer l'enrôlement de la milice du Canada, pour 1871, dans chacun des neuf districts militaires qui se partagent le pays.

GEO. ET. CARTIER,

Ministre de la Milice, etc.

*Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil le 26 novembre 1870.*

Vu le rapport de l'adjudant-général de milice et la recommandation de l'honorable ministre de la milice et de la défense, le comité recommande qu'en vertu de la 25me section de l'acte 31me, Vict. chap. 40 intitulé : "Acte concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada" lundi le 9me jour de janvier prochain soit l'époque où devra commencer l'enrôlement de la milice, pour 1871, dans chacun des neuf districts militaires en lesquels le Canada a été divisé.

Pour copie conforme,

WM. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.